

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 24 / 2025**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis des événements suivants :

Tir d'un feu d'artifice

depuis la plage du Bourget du Lac

Samedi 2 août 2025

Commune du Bourget du Lac

RECOMMANDATIONS

La mairie du Bourget du Lac organise un feu d'artifice tiré depuis sa plage municipale, au droit de la Frégate (voir plan en annexe) ; en raison du très grand nombre d'embarcations susceptibles d'être présentes sur l'eau , il est rappelé que :

- ➔ Les usagers du lac sont invités à la vigilance et à la prudence, du fait de la navigation de nuit et du stationnement sur l'eau ;
- ➔ Les éclairages réglementaires sont indispensables pour toutes les embarcations concernées. Plus particulièrement, les menues embarcations et engins de plage (canoë, paddle, embarcation à pagaie) doivent être équipées d'un moyen de repérage lumineux collectif ou d'une lampe torche étanche individuelle ;
- ➔ l'usage des engins de plage gonflables est interdit à l'extérieur de la bande de rive ;
- ➔ Le mouillage sur les bouées de bande de rive ou de chenal est strictement interdit, et l'accès aux chenaux d'entrée de port doit rester libre ;

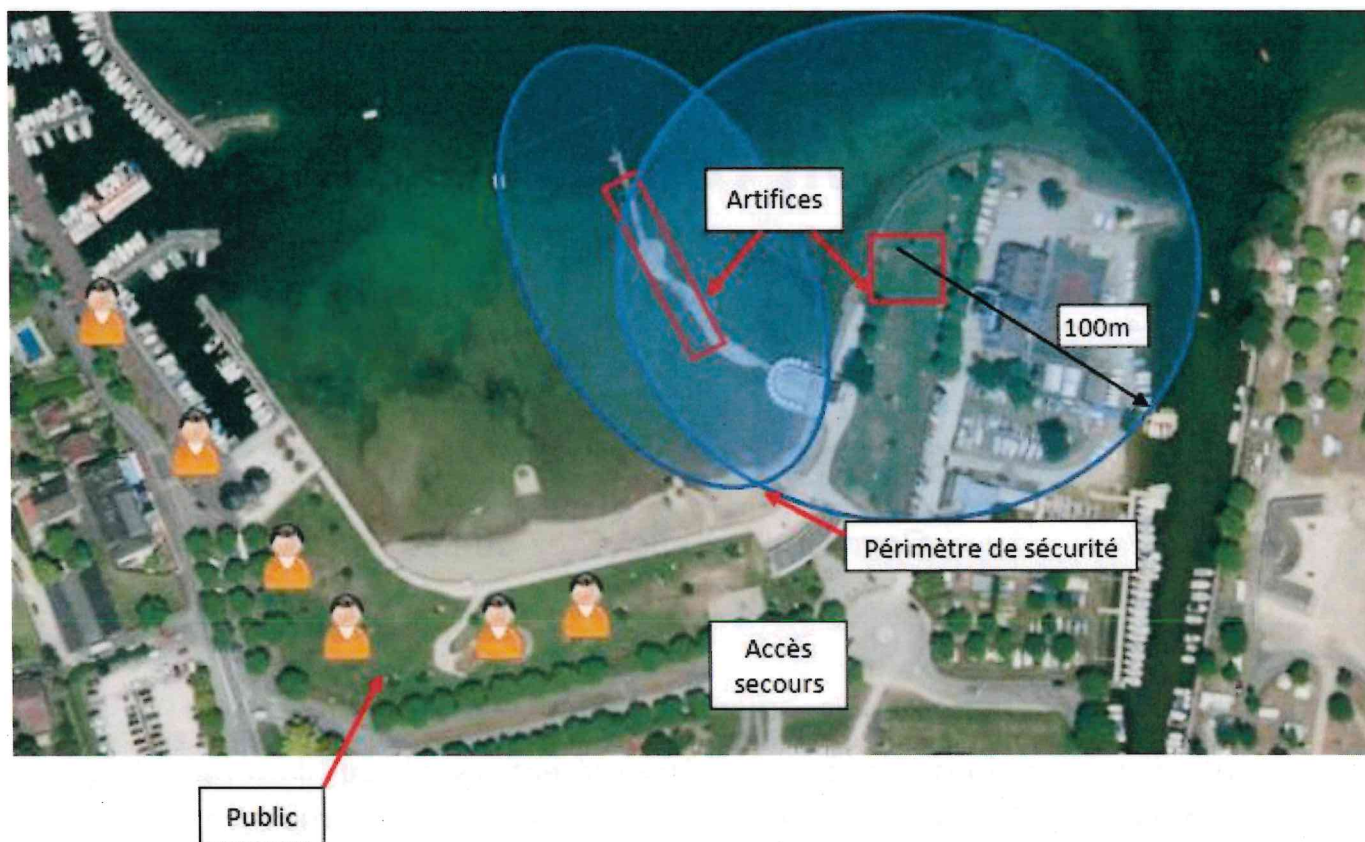
La cheffe du service Environnement, eau et forêt

Laurence THIVEL

Annexe à l'AB n°25-24

Zonage implantation du feu d'artifice – plage municipale du Bourget du Lac

Samedi 2 août 2025 à partir de 20h00



DESTINATAIRES¹

- Mairie du Bourget du Lac
- Mairie du Viviers du Lac
- Mairie de Bourdeau
- Mairie de Tresserve
- Mairie d'Aix-les-Bains
- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cislb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :



